

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

1^{er} juin 2023

DATE D’AFFICHAGE

1^{er} juin 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 13

L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 6 JUIN A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. COLIN, M. DEGOULET, Mme DEMAYA, Mme DESBOIS, Mme EL KRIMI, M. JOUSSE,

Absents excusés : M. OLLIVIER donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU,
Mme JODEAU-BELOTTI donne procuration à M. Fabien LECERF,
M. BELFORT donne procuration à Mme Martine COUET,
M. FIMIEZ
Mme GUYON

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : Mme Linda EL KRIMI

4. Stagiairisation d’un agent

Délibération DE03-06062023

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire informe l’assemblée :

Conformément à l’article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l’effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d’assurer les missions suivantes d’adjoint administratif à l’accueil de la mairie

Le Maire propose à l'assemblée :

La stagiatisation de l'agent contractuel recruté le 19 décembre 2022 sur l'emploi d'adjoint administratif à temps complet.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit : échelon 4 IB 371.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés cette proposition, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Madame le Maire est chargée de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 9 juin 2023

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Linda EL KRIMI

